Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 1 Safar 1445
18 Août 2023

N° 96

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1983**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1984**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1985**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1989**
Homologation de résolutions **1990**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1990**
Avis aux créanciers **1992**
Convocations
Sociétés anonymes **1993**
Autres sociétés **1995**
Divers
Avis au public **1996**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom : Société citoyen Local Irradia El Grine

Type d'entreprise : locale

Le montant du capital de la société : 10 000 d

Adresse : El grine Sidi Makhlouf

Objet social : L'objet social de la société concerne l'activité agricole

Date et lieu de dépôt du projet de modèle de statuts : 14/6/2023 au Tribunal de Première Instance de gouvernorat de Médenine sous le n°07/2023

Durée de la société : 99 ans

Le nombre d'actions à souscrire : 50 actions pour 200 dinars par action

Date de lancement de l'abonnement : 21/08/2023

Nom de l'agence bancaire : Banque Nationale d'agriculture / Médenine

Numéro de compte : 045199 0321 036

Fondateurs :

Naim Chouaya

Bader Hamdi

Mohamed Khalbous

Mohsen Hamdi

Fawzi ben Hamed

Fayçal Bouabidi

Numéro de téléphone : 21.810.406

La date de l'assemblée générale : 12 septembre 2023.

2023R01981SODB1

Constitution d'une société communautaire

Le nom de la société Communautaire "MARKIA AGRICOLE ET TOURISME". Il s'agit d'une société locale au capital souscrit de 10.000 dinars et l'adresse de son siège social est Rue GHARDIMAOU OUERGUISH. L'entreprise est concernée par son activité D'AGRICULTURE ET TOURISME

Le nombre de parts qui sera souscrit est de 50 parts, chaque part ayant une valeur nominale de 200 dinars. L'institution bancaire est La Banque Nationale Agricole GHARDIMAOU 03114107032104501106

Le jour de souscription est le 20 Août 2023. En cas de souscription totale, le tampon de souscription et l'annonce seront apposés lors de l'assemblée générale constitutive.

Fondateurs : - Hdhiri Zied - Klai Lamia - Klai Hadia- Fezai Ala - Fezai Mahjoub.

Le président de la société Zied Hdhiri Tél 98268544.

2023R01982SODB1

Constitution d'une société civile

Le nom de l'entreprise : L'entreprise nationale locale, «Al-Baraka» de l'énergie renouvelable

Le type d'entreprise : local

Le montant du capital souscrit de la société est de 10000 dinars.

L'adresse du siège social : Cité Nour Redeyef - Gafsa.

L'objet de la société : production de l'énergie alternative et propre.

Exploitation de l'énergie éolienne

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt des statuts de la société auprès du Tribunal de Première Instance de Gafsa : 19 juin 2023 sous Numéro 3453

- Le domaine juridique : 100 actions sont placées, correspondant à 10 000 dinars, à verser immédiatement et à distribuer à ceux qui souhaitent apporter leur contribution à raison d'une action pour chaque personne, comme le stipule le chapitre 4 des dispositions générales de la deuxième partie du décret présidentiel. Décret n°498 du 19 mai 2022 relatif aux sociétés privées En cas de dépassement du nombre spécifié, notification lui sera faite par notaire exécutant et de nouvelles actions seront ajoutées au capital de la société.

Une convocation à l'assemblée générale constitutive aura lieu le samedi 30 septembre 2023, à la Maison de la Culture à Redeyef. La convocation se fera par la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens par ailleurs, cette annonce a été affichée au siège de la Délégation de Redeyef et au siège de la Commune de Redeyef.

Fondateurs :

Hossam Bououni, Redeyef : 21400350

Saadia Tababi, Redeyef : 26664024

Halima Tababi, Redeyef : 28649335.

2023R01995SODB1

Constitution d'une société Civile

- Le nom de la société : Société Civile Locale El Abedila du Transport

- Type d'entreprise : local

- Le montant du capital souscrit : 14 000 dinars

- Adresse : Prévue pour le siège social : 47 rue. Tahrir, Sbeitla

- La date et le lieu de dépôt du projet de contrat type de fondation : 14/8/2023

Tribunal de première instance de Kasserine

Thème de l'entreprise :

1- Transport des ouvrières et ouvriers dans le secteur agricole

2- Collecte et transformation des produits agricoles

3- Vendre du matériel agricole

Nombre d'actions à souscrire : 70 actions, pour 14000 dinars

Conditions liées à la répartition des excédents et à la constitution d'une épargne dans le cas où la société nationale réalise des bénéfices nets ou des excédents de trésorerie chaque exercice comptable :

- Attribuer 15% sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société

- Allocation de 20% pour les activités sociales, culturelles et environnementales

- Les bénéfices et excédents restants peuvent être répartis dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35% par décision de l'assemblée générale

- Plus que cela sert à développer ses activités et à les développer localement

- Délais d'ouverture à la souscription : du 19/8/2023 au 21/8/2023, avec possibilité de clôture anticipée sous forme de souscription totale avant l'expiration du délai précité

Modalités de convocation de l'assemblée générale constitutive que :

L'Assemblée Générale constitutive se tiendra le mardi 22/8/2023 à dix heures du matin à Sbeïtla, et l'invitation se fait par la publication d'un avis au journal officiel de la République tunisienne et dans deux quotidiens, en plus de cela cette annonce a été suspendue au siège de la délégation de Sbeitla et de la commune de Sbeitla.

Fondateurs :

- Abdennabi Rmili

- Hédi Moulahi

- Abdelkader Kahlaoui

- Houcine Rmili

- Borni Harhouri

- Badreddine Abbasi.

2023S00971SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un nouveau président directeur général de la

Société régionale de transport de Siliana

Société anonyme

Capital social : 3.123.700 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 6100 Siliana

MF : 000/M/A/T1532276

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société régionale de transport de Siliana daté du 18 juillet 2023 enregistré à la recette des finances Siliana le 21 juillet 2023 sous le numéro 23703368 reçu numéro M038896 dont une copie a été déposée au registre National des Entreprises le 26 Juillet 2023 sous le numéro 2023139211, il a été décidé de nommer Mr Mongi Jendoubi président directeur général de la Société régionale de transport de Siliana.

2023R02008SANB2

SOCIETE LE MOTEUR DIESEL

Société anonyme

Au capital de 4.200.000 dinars

Siège social : 1 Avenue de Paris Mégrine

MF : N°0000881V

I- Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er Juin 2023 enregistré à la recette des finances Mégrine le 14 Juillet 2023 sous le n°23703961 quittance n°M057558 et dont une copie a été déposée au RNE le 8 Août 2023 dossier n°2023145936. Les actionnaires ont décidé :

1- L'approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

2- Le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

II- Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 1er Juin 2023 enregistré à la recette des finances Mégrine le 14 Juillet 2023 sous le n°23703962 quittance n°M057561 et dont une copie a été déposée au RNE le 8 Août 2023 dossier n°2023145936, le Conseil a décidé de nommer :

- Mr MANIACI ANTOINE SERGES GUY Président du Conseil d'Administration

- Mr Khaled Ben Said Directeur Général de la société pour une période de 3 ans jusqu'à l'Assemblée qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

2023402018SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

CAFE SFAX

SARL au capital de : 2.500 Ds

Siège social : 14 Av Hédi Chaker - Tunis

M.F N° : 01654/P/M/000

Suivant P.V Ordinaire en date du 17/3/2023 enregistré à la Recette Rue d'Autriche Tunis le 11/5/2023 sous le n°23702347/39134 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 24/05/2022, il a été décidé :

- Examen et approbation des états financiers et l'exercice 2022.

- Quitus aux Gérants de leur gestion durant l'exercice 2022 et avant.

2023T00788SRLB2

Société PLACOPLAST

S.A.R.L au capital de 2 364.000 dinars

Siège social : LOT N° 71, Z.I. Mghira 1 - Fouchana - Tunis

I.CNSS : 00163199-45

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2023, enregistré à la R.F. Fouchana, le 5 Mai 2023 Quittance

n°M043900 sous le numéro 23701937, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 14 Juillet 2023 sous le numéro 2023136180.

Il a été décidé :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023

- Renouvellement de mandats des gérants.

2023R02009SRLB2

«Société TUYAUPLAST»

S.A.R.L au capital de 2.196.000 dinars

Siège social : Rte de Tozeur Km3 - Gafsa

U.I : 0047796B

I. CNSS : 00113188-86

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2023, enregistré à la R.F. Gafsa, le 8 Mai 2023 Quittance n°M023184 sous le numéro 23703290, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 14 Juillet 2023, sous le numéro 2023136186.

Il a été décidé :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2022.

- Renouvellement du mandat du gérant.

2023R02010SRLB2

M & M CONSULTING SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 103.000 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 0741062M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 27/7/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis - REAS, le 4/8/2023 sous Qn°M006946 Enrg n°23503587.

Les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation et à l'amiable, et de nommer Monsieur Mohamed Ridha ELLOUZE en qualité de liquidateur pour une durée d'une (1) année avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission. Le siège de la liquidation est celui de la société.

Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur Monsieur Mohamed Ridha ELLOUZE, au siège social de la société sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins Le Belvédère - 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0741062M sous dossier n°2023145859 en date du 8/8/2023.

2023402028SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente légalisé à la municipalité de Tébourba le 9/8/2023 enregistré à la recette des finances de Tébourba le 9/8/2023 quittance n°M038384 Mme Samira Chetoui a vendu tout le fonds de commerce exploité comme buvette sis à la rue 1er juin 1955 cité Souayah Tébourba - Manouba à Mr Mohamed Ayari.

Toute opposition sera déposée chez la vendeuse à son adresse cité Souayah 2 Tébourba - Manouba.

Cette annonce est parue au Journal Echourouk du 15/8/2023.

2023T00785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 8/8/2023 enregistré à la recette des finances Borj Elameri Manouba le 9/8/2023 reçu n°M011495 quittance n°23200500 Wathek Ben Nourdine ben Mohamed ben Salem titulaire de la CIN 04732758 a vendu à monsieur Mohamed ben Abed Satar ben Mohamed Errahalli titulaire de la CIN 08083749 le fonds de commerce exploité comme restaurant situé à l'avenue Habib Bourguiba borj elameri Manouba. MF : 1800826X

Toutes les oppositions seront réclamées à l'adresse du fonds de commerce chez le vendeur située n°06 rue Erriath Borj Elameri Manouba dans un délai de 20 jours de la présente publication au jort.

La présente annonce a été publiée aux deux journaux le Quotidien et Achourouk du 16 août 2023.

2023T00787FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances de Tataouine le 11/7/2023 sous numéro d'enregistrement 23202498 reçu n°M049008. Mounir Ben Abdallah Mabrouk Elhatab a vendu à Asma Bent Saad Salah Moussa le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité en "vente des téléphones portables", situé à la rue Habib Dababi Tataouine nord.

La déposition des éventuelles oppositions se fera entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans vingt jours à partir de cette publication. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 19/7/2023.

2023R01935FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 26/11/2023 sous le n° 23200445 quittance n°10190 Sofiane Echrif a vendu à Hassen Chtiwi CIN 06463099

tous les éléments matériels et moraux d'un fonds de commerce station lavage auto situé à l'Av Habib Bourguiba Beni Khiar.

Tout créancier du vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié le 3/8/2023 au journal Le Quotidien.

2023R01999FCCC2

Cession d'un fonds de commerce à titre onéreux

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17/7/2023 enregistré à la recette des finances de Houmt Souk Djerba le 7/8/2023 sous le numéro 23204518 reçu numéro M071891 Monsieur Abdeltif Ben Salah Dhawadi a cédé à titre onéreux au profit de la société «DAGHARI DECOR DJERBA» en la personne de son représentant légal, son gérant Monsieur Aymen Ben Suissi DAGHARI, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de l'organisation des festivités nommé «Farha Event» exploité dans un local appartenant à Monsieur Mokhtar ben Habib Ben Issa sis au 7 Rue Houssine ANAN Boumellel à Houmt Souk Djerba avec tous ses éléments moraux et matériels.

Ledit fonds est immatriculé au registre national des entreprises sous le Numéro 1746105K.

Pour toute opposition s'adresser au rédacteur de l'acte de cession pendant la durée légale Maître Mustapha OUEGHLANI avocat au 41 Rue 20 Mars Houmt Souk Djerba.

Cette annonce est parue dans le journal «Le quotidien» n°6879 du Jeudi 10/8/2023 sous le n° IP223/7460/1.

2023R02004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 10/8/2023 enregistré à la recette des finances Elmetouia Gabès le 11/8/2023 reçu n°M017948 Monsieur Raouf ben Esshili Ben Kalifa Goui a cédé à Monsieur HSIN Ben Kalifa ben Ali Hsin La totalité du fonds de commerce sis à la rue Elhabib Bourguiba Elmetouia Gabès exploité comme indust. Boucherie.

Le fonds contient ses éléments incorporels soient la clientèle L'achalandage et l'emplacement, ses éléments corporels soient tous ce que contient le fonds de commerce des instruments.

Les oppositions doivent être remises à l'adresse du fonds de commerce à la rue Elhabib Bourguiba Elmetouia Gabès.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien le 18/8/2023.

2023R02018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par l'avocate Hayet Bannour et enregistré à la Recette des Finances d'Akouda le 7/8/2023 quittance n°M029163, Mr Karim Amri titulaire de la carte d'identité n°07676444 a cédé à Elmahdi Chormiti titulaire de la carte d'identité nationale n°07593710 la totalité du fonds de commerce exploité actuellement en fast-food sis à Akouda Boulevard de l'environnement, enregistré au registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1806920v.

Les oppositions doivent être présentées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT à l'adresse de Maître Bannour Hayet sis au Boulevard de l'environnement Akouda.

Cet avis a été publié le 11/8/2023 au journal Le Quotidien.

2023S00966FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce signé à Ksar Hellal le 20 mai 2023 et enregistré à la recette des finances à Ksar Hellal le 6 juin 2023 sous le numéro de quittance 038720 et le numéro d'enregistrement 23201180. La Société Economie du Sahel SARL, matricule fiscal 0978360E située à l'Av Habib Bourguiba Zaouite Kontech Jammel, a vendu la totalité du fonds de commerce situé à l'Av Habib Bourguiba à Ksar hellal exploité commerce tous produits, à la société 3B2H Trading SARL matricule fiscal 1822272D sise à Rue Mater Ksar hellal.

Les oppositions doivent être présentées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur à l'adresse suivante Av Habib Bourguiba à Ksar hellal.

Cette annonce a été publiée le 8/8/2023 dans les deux journaux le Quotidien et Echourouk.

2023S00968FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié en date du 9/7/2015 rédigé par les notaires Mohsen Ayachi et Nabil Ayachi et enregistrée à la recette des finances Sousse le 10/7/2015 Quittance n°033395, Mr Mohamed Abdellah CIN n°02942560, a donné à titre gratuit à son fils Mohamed Jad Abdellah, CIN n°12815669, la totalité du fonds de commerce situé à la Rue 1 juin Kalaa Kebira Sousse. Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ben Aicha Hatem de la société Ben Aicha frères avocats et conseils à son bureau sis à immeuble zine elabidine bureau n°51 rue Yeser Arafat Sahloul Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Publier au journal le Quotidien du 16/8/2023.

2023S00970FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite au contrat de donation établi par le notaire Maître Abdessalem Medhioub et son assesseur en date du 29 juillet 2023 enregistré à la recette des finances Arbi Zarouk Sfax le 02 août 2023 Quittance n°M038593

Monsieur Ridha Frikha a donné à son fils Zied la totalité d'un fonds de commerce de Mécanique et Vente d'Huile Utilisé sis à la route de l'Aéroport klm 0.5 Rue Slahdin Ayoubi Sfax au prix 50.000 DT.

Les créanciers doivent faire oppositions entre le donateur et le donataire à l'adresse de fonds de commerce dit ou bien au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub n°100 rue des Notaires Sfax dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 8/8/2023.

2023X01051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 14-8-2023 enregistré à la recette des finances Elain le 14-8-2023 sous numéro 11035096 reçu n°M049319, mme Fatma Kobbi, titulaire de la carte d'identité n°08853058 du 10-10-2022 a vendu à Mme Sirine Akrout titulaire de la carte d'identité n°11035096 du 01-04-2015 le fonds de commerce exploité CRECHE / JARDIN D'ENFANTS ET GARDERIE.

Les oppositions se font entre les mains de maître Mohamed Dammak à son étude sise à immeuble ezzouhour 1er étage bureau n°10 avenue Ahmed Aloulou Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

Cet avis a été publié à Dar Assabah le 14-8-2023.

2023X01052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing privé du 28/3/2023, enregistré à la Recette des Finances de Tataouine, le 29/3/2023, Quittance n°M025295, sous le n°23201252, Ali ben Ahmed ben Abidi Essayar, titulaire de la carte d'identité nationale n°05080415, demeurant à Khatma Tataouine a vendu à Madame Chayma bent Said Ben Khalifa Jewayed, titulaire de la carte d'identité nationale n°06598922, demeurant à Tataouine, la totalité du fonds de commerce de vente de vêtements importés, sis au marché du commerce parallèle.

Les oppositions sont recevables dans les vingt jours, à compter de la date de cet avis, au local objet du dit acte de vente.

Cet avis a été publié dans le journal Essabah, paru le 01/4/2023.

2023X01054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/7/2009 enregistré le 8/8/2023 à la recette des finances rue Aijazira quittance M049154 enregistrement 223202336 Mr Boussaha Amor CIN 04618514 et Mme Boussaha Hayet CIN 04691487 a vendu à Mr Boussaha Ammar 00715475 le fonds de commerce exploité pour tout commerce sis au 23 rue Sidi Boumindil. Les oppositions devront être faites entre les mains de Me Abdellatif Makram au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene Menzeh 8 Ariana (MF 0860920PT); et ce dans les 20 jours à partir de la date de cette annonce. Cette annonce a été publiée au quotidien Echourouk le 11/8/2023.

2023402013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Abid Syrine Avocate à la cour d'appel en date du 28/7/2023 et enregistré à la recette des finances de Béni Khiar en date du 31/7/2023 Quittance n°31909 Enregistrement n°23201670. Mme Dhif Islem, titulaire de la C.I.N num 09788286, demeurant à l'Avenue des Etats-Unis Béni Khiar a vendu à Mme Elhamrit Afef, titulaire de la C.I.N num 06450820 demeurant à Rue de l'Algérie Béni Khiar, la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des livres, des journaux, des magazines et des produits en papier en détail (librairie) avec tous ses éléments matériels et moraux sis à la Rue Taher el Haddad Béni Khiar 8060.

Le présent avis est déjà publié en date du 9/7/2023 aux journaux Echourouk et le Quotidien. Les oppositions seront présentées entre les mains de l'acheteur Elhamrit Afef à l'adresse du fonds de commerce sis à la Rue Taher el Haddad dans vingt jours (20) à partir de la date de la parution de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2023402014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 5/8/2023 enregistré le 8/8/2023 à la recette des finances Menzeh 6 quittance n°M097388 enregistrement n°23205930 "Leo restaurant" IU. 1539204G a vendu à la Sté "ltd Company BRO & SIS" société en voie de constitution gérée par Mme Saïda Farhat titulaire de la CIN 04777835; le fonds de commerce exploité pour tout commerce sis à la Résidence Evrest Borj Turki Ennasr 1 Ariana. Les oppositions devront être faites entre les mains de Me Makram Abdellatif 38 avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene Menzeh 8 Ariana; et ce dans les 20 jours à partir de la date de cette annonce. Cette annonce a été publiée au quotidien Echourouk le 11/8/2023.

2023402016FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 15 Juillet 2023, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 20 Juillet 2023, quittance n°M044290 et enregistrement n°23202896, Madame Rim Zaara, titulaire de la carte d'identité nationale n°08134379 et demeurant au 02 rue Al Ain Bizerte a cédé par procuration de M. Mohamed Ali Hajri, titulaire de la carte d'identité nationale n°06117626, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un local sis à la Rue Thaalbi Bizerte destiné pour l'activité de Centre de formation privé sous le nom «FORMAPRO» à M. Ala Akili titulaire de la carte d'identité nationale n°11009736 et demeurant à la Route Sidi Mansour Kilomètre 4 Centre Hdiji Sfax.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur M. Ala Akili au local du fonds de commerce sis à la Rue Thaalbi Bizerte dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis de vente a été publié au journal «Achourouk» le samedi 29 Juillet 2023.

2023402017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de fonds de commerce du 19 juin 2019 signé de la part de maître Lotfi Massoudi enregistré à la recette des finances Bizerte le 19 juin 2019 quittance n°M024007, enregistrement n°19201184 son activité la vente et la réparation des glasses des voitures et divers commerce.

Mr. Hédi Majri titulaire de la C.I.N n°080810997 a vendu à la société SUPER GLASS matricule unique 1375325G le fonds de commerce sise à l'Avenue 14 Janvier Bizerte. Il a été publié au journal Echourouk le 29 juillet 2023 les réclamations doivent être notifiées au siège social de la société dans les 20 jours qui suit la date de l'annonce.

2023402021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine le 02/8/2023 enregistrement n° 23202657 quittance n°M073776.

Mr. Aymen ben Ferjani ben Mohamed Trabelsi Titulaire de la C.I.N n°11662654 a vendu à Mme Sabrin bent El Ati ben Afif Mtiri Titulaire de la C.I.N n°04823764 le Fonds de commerce sis au 501 rue 42800 Route Al-Attar, lotissement n°6, cité Taksim Kizil et Mabrouka Sidi Hssin avec tous ses éléments matériels sans les éléments matériels et destiné pour tout commerce.

Toutes les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 12 Août 2023.

2023402025FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Administrative Ariana le 7/8/2023 sous le n°23304806. Quittance n°M080364, Chaouki Ben Hédi Ben Saad Lakdher "SPORTTECH" siégeant 15 Farhat Hached Ariana RDC immeuble amina 2080 Ariana son identifiant unique étant 1695639D a donné en gérance libre à la société International EMS Trainer SARL en la personne de son représentant légal son identifiant unique étant 1819253A siégeant RDC Immeuble Yacine Hédi Nouira Ennasr 02 Ariana 2027, la totalité de son fonds de commerce destiné à l'activité de salle de sport avec l'électro-myo-stimulation et toute activité de sport sise au n°15 Farhat Hached du rez-de-chaussée de l'immeuble Amina - Ariana 2080, d'une superficie de 220 m².

La présente annonce est parue dans la Presse le 12 Août 2023.

2023402008FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac Tunis le 7/8/2023 sous le n°23306330, Quittance n°M079628, Chaouki Ben Hédi Ben Saad Lakdher "SPORTTECH" siégeant 15 Farhat Hached Ariana RDC immeuble amina 2080 Ariana son identifiant unique étant 1695639D, établissement secondaire n°901 a donné en gérance libre à société International EMS Trainer SARL en la personne de son représentant légal son Identifiant unique étant 1819253A siégeant RDC Immeuble Yacine Hédi Nouira Ennasr 02 Ariana 2027, la totalité de son fonds de commerce destiné à l'activité de la salle de sport avec l'électro-myo-stimulation et toute activité de sport sise au RDC, Résidence ennasim impasse Turkana les Berges du Lac 01 - 1053 - Tunis, d'une superficie de 240 m².

La présente annonce est parue dans la Presse le 12 Août 2023.

2023402009FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Boumhal ben Arous le 7/8/2023 sous le n°23302489, Quittance n°M049986, Chaouki Ben Hédi Ben Saad Lakdher, SPORTTECH, siégeant 15 Farhat Hached Ariana RDC immeuble amina 2080 Ariana son identifiant unique étant 1695639D, établissement secondaire n°902 a donné en gérance libre à société International EMS Trainer SARL en la personne de son représentant légal son identifiant unique étant 1819253A siégeant RDC Immeuble Yacine Hédi Nouira Ennasr 02 Ariana 2027, la totalité de son fonds de commerce destiné à l'activité de salle de sport avec l'électro-myo-stimulation et toute activité de sport sise au n°22 Qatar - avenue l'environnement - Boumhal 2097 - Ben Arous, d'une superficie de 250 m².

La présente annonce est parue dans la Presse le 12 Août 2023.

2023402010FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammamet - Nabeul le 10/8/2023 sous le n°23304286, Quittance n°M108518, Chaouki Ben Hédi Ben Saad Lakdher "SPORTTECH" siégeant 15 Farhat Hached Ariana RDC immeuble amina 2080 Ariana son identifiant unique étant 1695639D, établissement secondaire n°903 a donné en gérance libre à société International EMS Traîner SARL en la personne de son

représentant légal son identifiant unique étant 1819253A siégeant RDC Immeuble Yacine Hédi Nouira Ennasr 02 Ariana 2027, la totalité de son fonds de commerce destiné à l'activité de salle de sport avec l'électro-myo-stimulation et toute activité de sport sis au 1er étage - Immeuble au titre foncier n°660219, Avenue Mrezga Hammamet nord 8050-Nabeul, d'une superficie de 220 m².

La présente annonce est parue dans la Presse le 12 Août 2023.

2023402011FCCC3

Location-gérance de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 6 février 2023. enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis en date du 31/7/2023 n° d'enregistrement 23303689, quittance n°M058614 Monsieur Lassad Ben Mohamed Ben Belgacem Boukadougha, CIN n°04603401 délivrée à Tunis le 13/10/1969 demeurant au 2 Rue El-bacha Tunis a loué «location-gérance de fonds de commerce» situé à : 12 Rue Slimen Tunis, composé d'un garage, superficie 100 m², avec compteur électrique force et puit d'eau, à la société KAMKOIM DE TOLERIE AUTOMOBILES «Société en cours de constitution» représentée par son gérant Monsieur Abdelkarim Ben Monji Ben Bechir Jebali CIN n°04705143 délivrée à Tunis le 12/4/2014 demeurant au : 7 Rue Doha Tunis.

2023402022FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Ahibaa Al Wali Assala Salah El Kaid

Adresse : Bir Amama - Bir El Hfay 9113 - Sidi Bouzid

Sujet : Culturel.

Objectifs :

1- Contribuer à la définition d'Al Wali Assalah Salah El Kaïd

2- Contribuer à la définition du patrimoine culturel à Bir Amama, Bir El Hafay, Sidi Bouzid

3- Soutenir les efforts de l'Etat pour diffuser la culture de préservation du patrimoine immatériel.

Fondateurs :

El Habib Youssfi : Président

Mesbah Hamidi : Secrétaire général

Mongi Youssfi : Trésorier.

2023T00781APSF1

Constitution d'un Groupement

De Développement Agricole et de la pêche

Nom : Groupement Balouta I

Siège social: Awled Znag Siliena Sud

Objectif : L'avancement du secteur agricole et de la pêche.

Membres :

- Président : Mohamed Taher Znagui

- Trésorier : Mohamed Ben Hedi Sayari

- Membre : Lotfi Kheder.

2023R01997APSF1

Constitution d'une association

Dénomination :

Association tunisienne d'anesthésie et d'analgésie locorégionale.

Objet : Association scientifique.

Objectifs :

- La participation au développement de la pratique de l'analgésie et anesthésie locorégionale.

- Le soutien de la recherche scientifique dans le domaine de l'analgésie et anesthésie locorégionale.

- L'échange d'expérience entre les experts, les spécialistes et les associations actives; l'établissement de relations avec les associations ayant les mêmes objectifs.

Siège : Résidence Elmesk. Appartement B14, Ain Zaghouane nord - 2045.

Comité de direction :

Président : Olfa Kaabachi.

Vice Président : Ali Majdoub.

Secrétaire général : Khaireddine Raddaoui.

Secrétaire général adjoint : Chihabeddine Romdhani.

N° de la correspondance RR38076606 TN en date 29 mai 2023.

2023R02003APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne de médecine dentaire

Thème : Déclaration de constitution d'une association scientifique.

Objectifs :

Contribuer au développement des sciences et de la médecine dentaire en Tunisie et favoriser l'ouverture des médecins, des professionnels et des universitaires sur leur environnement national, régional et international avec tous ses composants.

Soutenir la collaboration avec le tissu scientifique, institutionnel, économique, industriel et culturel. Promouvoir la culture, la conscience et les connaissances dans le domaine de la médecine dentaire et des sciences, conformément à la législation en vigueur.

Siège social : Avenue Ibn Abi Dhiaf, Siliana 6100

Fondateurs :

Président : Hamza Jaouadi

Trésorier : Aymen Ben Ahmed

Secrétaire général : Mohamed Ben Rejeb.

2023R02007APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Beethoven pour la Culture

Adresse : Regueb, Sidi Bouzid

Objectifs :

- Contribuer à la création d'une dynamique culturelle locale

- Contribuer à la réalisation d'activités culturelles

- Etablir des liens avec des associations similaires dans les objectifs

P.V N° 13106 du 10/02/2023

Comité :

Président : Ahmed Abidi

Trésorière : Khawla Omri

Secrétaire générale : Asma Abidi.

2023X01046APSF1

Syndicat des Copropriétaires Résidence Elcorniche

Siège social : Rue Mohamed Hédi Khefacha Résidence Elcorniche - Sfax

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 24 juin 2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 4 juillet 2023, quittance n°M003945 enregistrement n°23803598, il a été constitué : Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES RESIDENCE ELCORNICHE. Rue Mohamed Hédi Khefacha Sfax à partir du 1er janvier 2023 et la désignation des membres du syndicat suivants pendant deux ans (2023 et 2024).

Président : Monsieur Ali Gassara - Vice président : Bassem Ben Ayed - Trésorière : Madame Faida LAJMI. Les autres Membres : Messieurs Adel Masmoudi, Safouene Kchaou et Mahdi Yengui.

La constitution du syndicat DES COPROPRIETAIRES RESIDENCE ELCORNICHE a été approuvée par le président de la municipalité de Sfax en date du 7 août 2023.

2023X01050APSF1

Constitution d'un syndicat

Suivant PV de l'assemblée générale constitutive en date du 19 Mars 2023, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 8 Mai 2023 sous le n°23803454 quittance n°064238, il a été décidé la constitution de syndicat de la résidence Tej Ennasr 2 sise à Borj Turki Ennasr 2, et nomination de Mr Hatem Ben JBARA syndic de la dite résidence et d'attribuer au syndic professionnel élu pleine compétence de représenter le syndicat auprès des établissements administratifs et juridiques.

2023402015APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence

"Nour Garden"

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale élective du syndicat des copropriétaires du 20 Juin 2023 constaté par l'huissier notaire Mme Sonia Aouni. Le syndic des copropriétaires de la résidence Nour Garden sise à l'Avenue 14 Janvier Sidi Daoued La Marsa.

Le nouveau bureau a été élu et approuvé par la municipalité de la Marsa en date du 31 Juillet 2023 à savoir :

Président du syndic : Mr Mohamed Chedly Zmerli

Trésorière : Mme Ahlem Derouiche

Membres : Mme Hayet Zitouni et Mr Mohamed Hédi Zoghlami.

2023R02002APSF2

Election d'un conseil d'administration

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale électorale du CLUB Mini-Football de Fc Mornag du 8 janvier 2023, enregistré à la recette des finances de Mornag le 3-7-2023, arrivé sous le numéro : M043664, qui a abouti à la prise en charge de la liste suivante :

Président : Walid Hafdallah

Secrétaire général : Chedli Abidi

Trésorier : Hatem Jlassi

Membres :

- Mouhamed Allagui
- Tarek Tarhouni
- Rabeb Hamami
- Maryem Laryani
- Wahid Tlili
- Nizar ben Khalifa
- Anis ben Abdallah
- Khaled Ayari.

2023R02014APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Salwa Chemingui

Avocat à la cour d'appel

06 rue jabal el fatih - Tunis

Tél : 98469049

Vente aux enchères publiques d'immeuble situé dans le quartier el Jabline, Délégation de Msaken, Gouvernorat de Sousse superficie totale 329m².

A la demande de ARAB TUNISIAN BANQUE siège social 9 avenue Hédi Nouira - Tunis en la personne de son représentant légal R.C de Tunis sous le n°B167001997

Contre : 1/ M Nawfel Essoussi en tant que débiteur initial demeurant à : 1/ ancien souk msaken Sousse, 2/ 07 rue de Yalta Msaken - ouest Sousse et 2/ Mme Afef Echatti en tant que caution solidaire et hypothécaire demeurant à rue Ali Bach Hamba Msaken - ouest Sousse

Avocat poursuivant : Maître Salwa Chemingui avocat à la cour d'appel, 06 rue jbal el fatih -Tunis Tél 98469049

Immeuble à vendre : Immeuble situé dans le quartier el Jabline, Délégation de Msaken, Gouvernorat de Sousse, superficie totale 329m² objet de titre foncier n°138473Sousse dénommée «AFEF»

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 1.278.100.000 dinars

Date et lieu de la vente lundi 11/9/2023 à 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sousse 1.

L'heure de visite durant toute la journée pendant l'horaire administratif et pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être autorisés par les autorités administratives.

2023R01998VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

D'un immeuble immatriculé après rabais de 40%

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, Imm quatre saisons, Bloc C 6éme étage Bureau N C6/2 Beb Bhar Sfax. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Banque, représentée pour cette fin par son P.D.G dont le siège social est à Tunis, rue Hédi Nouira, Matricule fiscal 001237/A/P/M/00000.

Parties poursuivies : 1- société des travaux publiques Mohamed Achich et compagnie S.A.RL représentée pour cette fin par son gérant, inscrite au RC sous le n°49, sise à Sfax, route Gremda km 1.5 immeuble gdoura Sfax (en sa qualité de débitrice).

2- Zohra ben Ahmed ben Houssine épouse Achich, femme au foyer, demeurant à la route de Gremda km 1.5 ceinture n°5 immeuble Gdoura, Sfax (en sa qualité de caution hypothécaire).

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°35123 Sfax dénommé «Ezdihar» qui consiste en un terrain nu sis à Sfax dans l'angle de deux rues, sud-ouest, clôturé du coté nord et du coté Est, Au sud et à l'ouest, il n'y a pas de frontières qui marquent les limites du terrain.

Le terrain se situe à Sfax, route de Gabès km 5.5 dans un endroit qui s'éloigne de ladite route à partir de son extrémité nord de 800 mètres à travers une rue.

L'immeuble est viabilisé et se situe dans une zone d'habitation. Le terrain est limité au sud par une rue, à l'ouest par la rue Mohamed Ali Elhammi, à l'est par Mongi Elaidi et Moncef Jemel, et au nord par Tahar Jlassi. La superficie du terrain est de 1328 mètres carrés.

Mise à prix : elle est estimée à cent neuf mille deux cent dinars (109.200d 000) après rabais de 40%, frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mercredi vingt sept Septembre deux mille vingt trois (27/9/2023) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2 sis à rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun à l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. - Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax. - L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cent neuf mille deux cent dinars (109.200d.000)

Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2023X01055VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après jugement de premier report pour réduction de 40 % de la mise à prix

Maître Abbes Abdelfatteh

Avocat à la cour de cassation

Immeuble El Intilaka Bloc B 2 - 5ème étage Sfax

Tél : 74 296 008

Fax : 74 296 014

Poursuivant : Hanen Bent Masoud Baatli en son nom et au nom de ses filles Rima et Rimen Mourali - avocate demeurant à la rue Sessi Rjab Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Abbés Abdelfattah avocat auprès de la cour de cassation, immeuble El Intilaka Esc B2 5ème Etage app n°4 Sfax.

Partie Adverse : Walid ben Mouhamed Mourali - travailleur à l'étranger demeurant à Rundeln 6A Lgh 12015043 Boras Sweden.

Immeuble mis en vente : La moitié en commun de l'immobilier situé dans wedi de Kalat Sidi Alwan, Mahdia, d'une superficie de 883 mètres carrés, qui est représenté dans un terrain sur lequel une villa est construite, composée de 3 chambres, une cuisine, 2 salles de douche, un salon et un patio, la superficie de l'ensemble de l'immobilier est de 1250 mètres carrés, bordée de sud par les héritiers de Muhammad al-Bashir al-Murali et à l'est par Nour Al-Din Al-Morali et à l'ouest Izz Al-Din Al-Morali et nord, la route reliant Al-Jam et Al-Mahdia.

La mise à prix : L'estimation du prix d'ouverture de la vente a été signée par l'expert en affaires immobilières, M. Hamdan Sawwa qui travaille sous autorisation sur requête émise par son Excellence le Président du Tribunal de Première Instance de Mahdia sous le numéro 2337/2022 du 18/5/2022 à cent cinquante et un mille deux cent quatre vingt dix dinars (151 290 000) et puisque le principal de la

dette est inférieur au prix du bien, le transfert se fera sur toute la moitié c'est-à-dire sa valeur

151 290 000 ÷ 2 = 75 645 000

Ainsi, le prix de lancement pour la vente de la moitié de l'ensemble des copropriétés du bien immobilier dont le bien est situé est égal à soixante quinze mille six cent quarante cinq dinars.

La mise à prix est réduite à :

75645000 ÷ 100 x 40 = 30258000

75645000 - 30258000 = 45387000 quarante cinq milles trois cent quatre vingt sept dinars.

Date et lieu de l'adjudication :

Est fixée pour le lundi 18/9/2023 devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble :

Est possible tous les jours de 8h à 17 h pour tout supplément d'information consulté le cahier des charges déposé au bureau de l'avocat poursuivant et au greffe du tribunal de première instance de Mahdia.

La participation aux enchères est ouverte à toute personne ayant consigné le tiers de la mise à prix. Elle n'est possible que par ministère d'avocat.

2023X01056VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tél / Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Mr. Mohamed Ben El Snoussi - Ben El Azzouzi Thabet demeurant à Gabès Rue El Narjess, Cité Ezzouhour, Matrich.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°18865 Gabès d'une contenance de 24327m² sise à Ayoun Ezzekrine gouvernorat de Gabès.

5/ Prix de la vente 525313.200 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 18/9/2023 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Gabès.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2023402037VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres pour la vente du titre foncier n°15847 Manouba

Sis au n°22 Rue du Tissage zone industrielle Ksar Said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme khalfi Sihem qui est nommée par le jugement n°116 rendu par le Tribunal de Première Instance de La Manouba le 23/5/2023, informe le public qu'il a été décidé de réouvrir l'appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°15847 Manouba sis au n°22 Rue du Tissage zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 3555 mètres carrés, de la société en faillite la société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 200,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue, de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres de vente du bien immobilier concernant le titre foncier n°15847 Manouba de la société Christine Confection».

Le dernier délai d'envoi des offres est fixé à la date du 23 août 2023 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant les horaires de travail administratif.

2023402032VEPA2

Appel d'offres pour la vente du titre foncier n°2438 Manouba

Sis au n°10 et 12 Rue de la Parfumerie zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme Khalfi Sihem qui est nommée par le jugement n°116 rendu par le Tribunal de Première Instance de La Manouba le 23/5/2023, informe le public qu'il a été décidé de réouvrir l'appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°2438 Manouba Sis au n°10 et 12 Rue de la Parfumerie zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 1655 mètres carrés, de la société en faillite la société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 200,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer

par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres de vente du bien immobilier concernant le titre foncier n°2438 Manouba de la société Christine Confection», le dernier délai d'envoi des offres est fixé à la date du 23 août 2023 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant les horaires du travail administratif.

2023402033VEPA2

Appel d'offres pour la vente du titre foncier enregistré n°16280 Manouba

Sis au n°01 Rue de l'imprimerie zone industrielle Ksar Said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme Khalfi Sihem qui est nommé par le jugement n°116 rendu par le Tribunal de Première Instance de La Manouba le 23/5/2023, elle informe le public qu'il a été décidé de réouvrir l'appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°16280 sis au n°01 Rue de l'imprimerie zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 5114 mètres carrés, de la société en faillite la société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 200,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres de vente du bien immobilier concernant le titre foncier n°16280 Manouba de la société Christine confection».

Le dernier délai d'envoi les offres est fixé à la date du 23 août 2023 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant les horaires du travail administratif.

2023402035VEPA2

Appel d'offres pour la vente du titre foncier n°16660 Manouba

Sis au n°10 Rue du Bois zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme khalfi Sihem qui est nommée par le jugement n°116 rendu par le Tribunal de Première Instance de La Manouba le 23/5/2023, informe le public qu'il été décidé de réouvrir l'appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°16660 Manouba sis au n°10 Rue du Bois zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 1996 mètres carrés, de la société en faillite la société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 200,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres de vente du bien immobilier concernant le titre foncier n°16660 Manouba de la société Christine Confection».

Le dernier délai d'envoi les offres est fixé à la date du 23 août 2023 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant les horaires du travail administratif.

2023402036VEPA2

Avis au public

"STEELCASE" S.A - Société en liquidation

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Adresse (Bureau du liquidateur) : 07 rue de Sfax, Menzah 5

Identifiant unique : 0741412P

Le liquidateur de la société Steelcase SA, M. Walid Yaïche, informe le public qu'un projet de distribution du boni de liquidation de ladite société a été déposé à l'adresse du liquidateur au 07 rue de Sfax, Menzah 5.

Les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs oppositions (et les documents justifiant leurs créances) au liquidateur M. Walid Yaïche à l'adresse susmentionnée (tél : 71.231.345) dans un délai maximum de 90 jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

2023402045VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifiant Unique : 0922248 C

Les actionnaires de la Société Goulette Shipping Cruise sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire

qui se tiendra le jeudi 28 septembre 2023à 10h au siège de la Société (Village Touristique Port de la Goulette - 2060 - la Goulette), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation,

2. Examen de l'opportunité de dissoudre la société de manière anticipée ou de poursuivre son activité conformément à l'article 388 du code de la société

3. Augmentation du capital social

Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société

4. Pouvoirs pour formalités.

Les documents afférents à ladite assemblée, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les délais règlementaires.

2023R02006SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2023

Société Bourgo Center Immobilière

Société anonyme

Au capital social de 10 000.000 DT

N° CNSS : 310879/91

Identifiant unique registre national des entreprises : 1209348M

Code fiscal : 1209348/M/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Bourgo Center Immobilière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 15/9/2023 à 10 H au siège social de la société à Midoun et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard du délai de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2022.

5. Approbation des opérations et des conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 des codes des sociétés commerciales.

6. Affectation des résultats.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Pouvoirs à donner.

2023X01058SANB3

Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire

MITIGAN CIB SA

Société anonyme

Au capital de 8.775.000 TND

Siège social : Résidence des Ambassadeurs, Bloc 4.1.2, Immeuble A, Rue de la Feuille d'Erable, les Jardins du Lac II - 1053, Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 1431482M

Les actionnaires de la société MITIGAN CIB SA "MITIGAN CIB", société anonyme au capital de huit millions sept cent soixante quinze mille dinars 8.775.000 TND, Inscrite au registre national des entreprises sous le n°1431482M, ayant son siège social à la résidence des Ambassadeurs, Bloc 4.1.2, Immeuble A, Rue de la Feuille d'Erable, Les Jardins du Lac II - 1053, Tunis, sont convoqués pour une Assemblée Générale Ordinaire au siège social sus-indiqué par le Président du Conseil d'Administration le 8 septembre 2023 à 10H, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation et validité de la réunion ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2022 ;

3. Lecture et approbation du rapport général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des états financiers de l'exercice 2022 et affectation des résultats ;

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Renouvellement du mandat des administrateurs ; et

7. Pouvoirs à conférer aux de fins de formalités.

2023402019SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LA SOCIETE DES LIGNES INTERIEURES ET INTERNATIONALES (TUNISAIR express)

S.A. au capital de 20 000 035 dinars

Siège social : Immeuble MAGHREBIA - TOUR A-9, Rue de l'Artisanat Z.I. Charguia II - 2035 Tunis - Carthage

Matricule fiscal : 341761 H/A/M/000

CNSS : N°133141-57

Messieurs les actionnaires de la société des lignes intérieures et internationales (TUNISAIR express) sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au siège de TUNISAIR, le vendredi 15 septembre 2023 à 10h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Continuité de l'exploitation de la société.

2- Pouvoir pour accomplissement des formalités légales

2023402026SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire &

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

Clinique International de Carthage SA

Société anonyme - Non résidente

Capital social : 1.820.000 DT

Siège social : 10 Bis, Avenue Mohamed V - 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0792865Y

Les Actionnaires sont convoqués par le conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire devant se tenir le

mercredi 20 septembre 2023 au 6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis comme suit :

L'assemblée générale ordinaire à 10H15 :

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire se présente comme suit :

1. Ratification du retard des délais et des modalités de convocation dans la tenue d'assemblée;

2. Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2022 ;

4. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2022 ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

L'assemblée générale extraordinaire à 11H15 :

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire se présente comme suit :

1. Dissolution anticipée de la société;

2. Nomination du liquidateur;

3. Siège de la liquidation;

4. Rémunération du liquidateur;

5. Durée du mandat du liquidateur.

2023402027SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 25 Août 2023

SOCIETE TUNISIE SUCRE

S.A au capital 50.000.000 Euro

Siège social : Parc Economiques de Bizerte 7000 Bizerte

MF : 1019943TAM000

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE SUCRE sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 25 août 2023 à 10h du matin au siège social de la société Tunisie Sucre sis au parc d'activités économique de Bizerte pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2022

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif l'exercice 2022

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2022

6. Affectation des résultats

7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

8. Nomination de commissaires aux comptes pour la période 2023-2024-2025

9. Quitus aux administrateurs

10. Fixation de jetons de présence 2022

11. Délégations de pouvoirs.

2023402055SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire année 2022

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

«Ennejma Avicole» Sousse

Siège social : BP N°321 Sahloul 1 - 4054 Sousse

Tél : 73 368 005 - 73368218

Fax : 73 368 007

Adresse électronique : Sté.ennejma@gmail.com

Registre de commerce : B111346199

Code fiscal : 0455962V/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma» Avicoles Sousse, Informe tous les adhérents que l'assemblée générale Ordinaire de l'année 2022 sera tenue le mardi 12/9/2023 à 10 Heures à l'hôtel Riadh Palms à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du Conseil d'Administration de l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2022.

3- Discussion et approbation des rapports et des comptes de l'exercice 2022.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2022.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Affectation des excédents de l'exercice 2022.

7- Examen de la variation du capital social enregistrée pendant l'exercice 2022.

8- Suivi des dossiers judiciaires en cour.

Les Adhérents ont la faculté à partir du 4/9/2023, de prendre connaissance au siège de la Société Mutuelle des procès-verbaux du Conseil d'Administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

Cette convocation est une invitation personnelle pour tous les adhérents.

2023S00964SODB3

Assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle centrale de Services

Agricoles et Oléicoles

Matricule Fiscal : 000361 Z/A/M 000

Sis à Chaouat Km 28, Jdeida - Manouba

Capital social : 14640,000 dt

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle centrale de Services Agricoles et Oléicole invite tous les adhérents de la société d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 13 septembre 2023 à 10 H30 à son usine sis à

Chaouat Km 28, Jdeida - Manouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité de la société 2022/2023

- Présentation des préparations pour la nouvelle campagne 2023/2024 (Problèmes et engagements)

- Election de deux nouveaux membres de conseil.

Les adhérents ont la faculté de prendre connaissance à son usine sise à Chaouat Km 28, Jdeida - Manouba de tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire à partir du 5 septembre 2023.

Cet avis constitue une invitation personnelle à tous les adhérents de la Société.

2023402029SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mme Basma Bent Mouaouia Ben Hamad El Gobji titulaire de la CIN n°04645195 déclare la perte du titre de propriété n°25882/01 pour le titre foncier n°189800 Tunis sis à cité Ezzouhour 4.

Suivant déclaration de la municipalité de Ras Jebel datée du 11/8/2023.

Cette annonce est parue aux journaux Le Quotidien et Echououk du 16/8/2023.

2023T00786DIVD2

Avis au public

La société GENERALE SERVICES AUTOS, son identifiant unique numéro 1185056X, dont le siège à l'avenue Habib Bougatfa n°40 Bardo 2000, informe ses créanciers non inscrits la résiliation amiable de son contrat de bail du local commercial sis au 40 avenue Habib Bougafta Bardo, exploité à l'activité d'une station de lavage, avec le bailleur Anwar Ben Gorbel demeurant à l'avenue Habib Bougafta n°40 Bardo, enregistré à la recette des finances du Bardo le 6/01/2011 sous n°11300064, quittance n°1115, afin de prendre ce qui est bon pour protéger vos intérêts.

Le présent avis est déjà paru au journal Essahafa du 15 août 2023.

2023R02001DIVD2

Perte du titre de propriété

Mr Salem Ben Ahmed Kalbousi CIN n°02980438, a perdu son titre de propriété n°53161/03 pour le titre foncier n°152533 Sousse situé à chat mariem.

Suivant déclaration sur l'honneur en date du 3/8/2023 et l'attestation de perte délivrée par le poste de police de Hammam Sousse le 9/8/2023 n°962.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 11/8/2023.

2023S00969DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr. Tijani ben Hfidh ben al Hadj Hmida Al Yaakoubi titulaire de la C.I.N n°03603497 délivrée le 02/8/2023; déclare avoir perdu son titre de propriété objet du titre foncier numéro 18216 le Kef, muni d'un certificat de perte numéro 1171 reçu de la part du Centre de la Garde nationale de Tajerouine enregistré à la recette des finances de Tajerouine le 02/8/2023 reçu n°M020183.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 19 août 2023.

2023402030DIVD2